

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Pour des raisons diverses, les cours d'écoles ont bien souvent été construites avec des espaces bitumés et très peu ombragés. La **désimperméabilisation, puis la végétalisation** de certains espaces constituent une solution simple pour favoriser le retour de la biodiversité au cœur de la commune.

Dans un contexte de changement climatique et de surchauffe des zones urbanisées, la végétalisation des cours d'école constitue une des **réponses aux besoins de rafraîchissement** de ces espaces pour **améliorer le cadre de vie** des usagers voire des habitants du quartier.

Au-delà de ces aspects, les cours de récréation représentent un **espace où les enjeux sociétaux et environnementaux ont une place grandissante** : éducation à l'environnement, bien-être et santé pour les enfants et leurs enseignants. Elles constituent donc des lieux où il est **important d'agir** au regard de la situation et des enjeux.

LES + POUR VOTRE COMMUNE

- Une création d'espaces agréables et sains qui favorisent **l'épanouissement et le bien-être des enfants**.
- Une amélioration de la **qualité de vie** et de la santé (confort thermique, assainissement de l'air, etc.) des usagers de l'école.
- Une participation au **renforcement du lien social** intergénérationnel lors de la co-construction du projet (enfants, parents, enseignants, services techniques de la mairie).
- Une accélération de **l'éducation à l'environnement et au développement durable**. La cour redevient un support pédagogique pour la mise en œuvre du projet éducatif par les instituteurs/trices.
- Une amélioration de **l'adaptation du territoire au changement climatique** en favorisant la réduction de la chaleur (ombrage, humidité de l'air), l'infiltration des eaux de pluie, etc.

LES + POUR LA BIODIVERSITÉ

- Un développement de **nouveaux milieux/habitats favorables à l'accueil d'espèces sauvages** (faune du sol, insectes, oiseaux).
- Une **création d'espaces relais** permettant de garantir le déplacement de certaines espèces et de participer à la **restauration de la trame verte du territoire**.
- Une **diversification des strates végétales** (herbacée, arbustive, arborée), au sein de la commune, qui favorise la présence d'espèces plus nombreuses et variées.
- Une amélioration de la qualité **des sols** en les rendant **vivants** et leur permettant ainsi de participer à l'infiltration et l'épuration des eaux pluviales.
- Un développement de surfaces perméables et végétalisées qui améliorent la **gestion des eaux de surfaces et la recharge des nappes**.

COMMENT S'ENGAGER ?

1. **Réaliser un diagnostic** de la cour d'école existante (ex : capacité d'infiltration des sols, qualité de la terre, trace de pollution des sols, etc.).
2. Engager une concertation pour **construire le projet en partenariat** avec les élèves, l'association des parents d'élèves, l'inspecteur académique, les services techniques, etc.
3. Réaliser un diagnostic des **usages actuels** de la cour et imaginer ceux du **futur**.
4. **Présenter et faire adopter le projet** en Conseil municipal.

